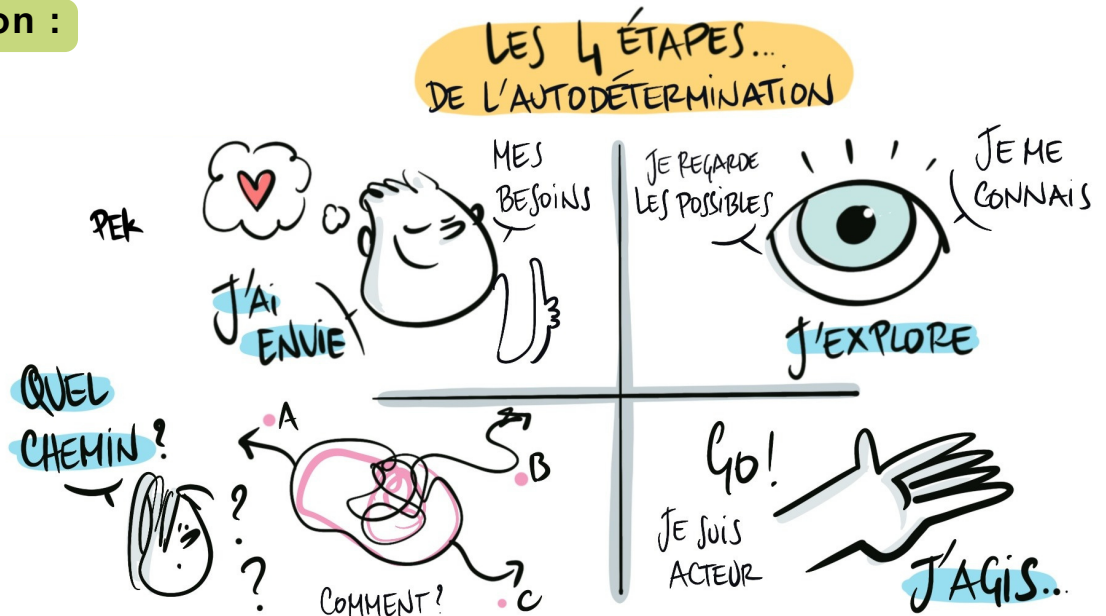


L'autodétermination selon l'Unapei 92

L'Autodétermination :

Être acteur de sa vie, c'est exercer le droit propre à chaque être humain de gouverner sa vie sans influence externe indue et à la juste mesure de ses capacités. Avoir le pouvoir de décider pour soi-même est un apprentissage qui se développe.

Source : Unapei



Autonomie et pouvoir d'agir compte-rendu réunion d'information des familles Unapei 92 Territoire 92 Nord.

Article tiré du Magazine Le petit papillon - Avril 2023



- « J'ai envie de rien faire ».
- « Je veux une carte bancaire ».
- « J'ai envie d'être cuisinier ».
- « Je n'ai pas envie de travailler ».
- « J'ai envie d'aller diner avec mes amis au restaurant et de rentrer après 22 h ».
- « J'ai envie d'aller à mes rendez-vous de santé seul(e), de faire mes courses et de prendre les transports en commun seul(e) ».
- « Je n'ai pas envie de rentrer dans ma famille car je veux partir en week-end avec mes amis ou participer à une activité organisée au foyer ».
- « J'ai envie de vivre dans un appartement ».



Courant janvier 2023, l'équipe du Territoire Nord, professionnels et bénévoles réunis, a accueilli une vingtaine de familles à l'IMPro Balzac de Nanterre pour parler autonomie et autodétermination.

Derrière ces mots pour le moins abstraits, des demandes très concrètes exprimées par les personnes accompagnées, les jeunes comme les moins jeunes.

Autant de situations auxquelles les professionnels vont chercher à s'adapter, dans la ligne de la loi de 2005 et du cadre européen qui font de l'autodétermination et de l'inclusion un droit. C'est à l'environnement de s'adapter à la personne, quelles que soient ses différences. Il ne s'agit plus tant de protéger, quitte à enfermer, que d'accompagner : on part du choix de la personne et on construit avec elle un parcours de vie. On fait avec elle, et non à sa place.

En pratique, cela implique d'apprendre à se connaître et à indiquer ses préférences, de pouvoir s'exprimer, d'avoir plusieurs propositions pour ouvrir le champ des possibles, d'apprendre à choisir, de pouvoir se tromper, d'accepter de prendre des risques, bien sûr mesurés et partagés. Mais ce n'est pas faire tout ce qu'on veut, sans contrainte ni encadrement, car il n'y a pas que des droits, mais aussi des devoirs, notamment le respect des autres et de la vie en société.

Pour éclairer les choix, professionnels et familles peuvent faire appel à un certain nombre d'outils d'animation, en FALC, en vidéo, adaptés à la communication non-verbale....

Après les principes exposés par **Corinne Le Fur**, directrice du Territoire Nord et par **Caroline Langlois**, vice-présidente de l'Unapei 92, quatre situations concrètes ont été explorées : l'autonomie dans les transports, le passage à la majorité, le travail, le décroisement des structures.

Laurence Simon, directrice des IME Fernand Oury et de l'IMPro de Nanterre, qui accueillait les participants, expérimente au quotidien le sujet des transports avec les jeunes. S'ils veulent faire comme les autres, comme leurs frères et sœurs, ne plus venir en taxi, on ne peut pas dire non a priori. En lien avec la famille, on peut faire le trajet avec un professionnel dans un premier temps, ou en groupe, chercher le trajet le plus simple, commencer par un point de rendez-vous à proximité, puis de plus en plus loin... les munir d'un portable pour gérer les aléas.

On accepte le risque ensemble et si c'est trop compliqué, on peut chercher une autre solution. C'est le cheminement qui est intéressant.

Karine Seurot, directrice-adjointe du SESSAD et du SAVSSAMSAH de Suresnes, qui accompagne les jeunes au moment clé du passage à la majorité, rappelle à quel point ce moment est important pour eux dans la connaissance de soi, que ce soit en termes de vie affective, de travail, de logement ou de loisirs. **En devenant responsable, la prise de risque prend une nouvelle dimension au regard de la loi : à quel moment vais-je devoir solliciter de l'aide ?** Or, que ce soit pour déposer une demande à la MDPH, par exemple bénéficier d'une RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) ou même d'une mesure de protection, la démarche doit venir du jeune et ne peut lui être imposée. Le passage à l'âge adulte est un point de bascule qui se fait avec le jeune, et s'il l'accepte, avec sa famille.

S'agissant du travail, **Sophie Koch**, directrice des ESAT de Suresnes et Nanterre, pose la question : est-ce que j'ai envie de travailler ? Et si oui, en milieu ordinaire, en ESAT ? Qu'est-ce que cela implique pour moi ? Est-ce qu'il vaut mieux travailler en milieu ordinaire avec un petit salaire ou percevoir l'AAH ? Si ce dont j'ai besoin, c'est de lien social, du partage d'activités, je peux tester le CAJ. **Ce qu'on décide à un certain moment ne va pas conditionner toute une vie d'adulte, car on ne peut pas passer 40 ans au même endroit, à faire la même chose.** De même, le temps partiel est une option, soit pour se familiariser avec le travail, soit car il vient un âge où c'est un rythme mieux adapté. L'important est d'être à l'écoute, de favoriser les expérimentations, de savoir en tirer un bilan.

Ce que montrent ces exemples, c'est qu'il faut arrêter de penser en termes de structures fermées et immobiles : ainsi **Marjorie Montoies**, directrice multisites de Neuilly et Asnières, a défini la notion de décroisement. **Aujourd'hui, la conception de l'accueil de jour (CAJ) a complètement changé. Un panel d'activités variées est proposé en fonction** des besoins de chacun, et comme on ne peut pas tout faire en interne, le CAJ noue des partenariats, par exemple avec la mairie pour des activités sportives ou culturelles. Dans les foyers, se pose la question de la liberté de déplacement, les sorties le soir : on teste, et on valide si l'autonomie est suffisante. Du fait du confinement de 2020, les résidents ont exprimé des demandes nouvelles : peut-on se commander un repas via Uber Eats ? puisque c'est possible quand on est en appartement, pourquoi pas en foyer ?

Autant de nouvelles habitudes qui questionnent les professionnels, mais qui sont riches d'enseignement sur l'accompagnement vers plus d'autonomie. Du côté des familles, celles qui étaient présentes à la réunion ont dit adhérer à la démarche, conscientes des changements qu'elle implique, mais aussi de l'épanouissement, de la fierté qu'elle apporte à leurs enfants.